

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comment:/
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
DE
QUÉBEC

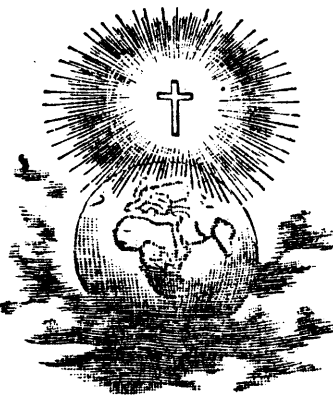
Publiée avec l'approbation de
Son Eminence le Cardinal **TASCHEREAU**, Archevêque de Québec

Prop.-Rédacteur :

M. l'abbé D. **GOSSELIN**
Curé du Cap-Santé,
Co., de Portneuf.

Prop.-Rédacteur :

M. l'abbé D. **GOSSELIN**
Curé du Cap-Santé,
Co., de Portneuf.



CONDITIONS DE L'ABONNEMENT :

Une piastre par an, payable d'avance ; le numéro 2 Cts. Toute personne qui recrute cinq abonnements a droit à un abonnement gratis. On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

QUÉBEC :

DES ATELIERS TYPOGRAPHIQUES DE A. COTÉ ET C^{IE}

1891

SOMMAIRE :

La vie chrétienne, 409.—Chronique de la " *Semaine Religieuse* ", 409.—Catholiques et protestants, 413—Office de No're-Dame de Lourdes, 413. L'ouvrier et la Croix, 416.—Un astronome romantique, 417.—Après l'annexion, 417.—L'assistance aux enterrements, 418.—Ce qu'il faut penser du théâtre, 419.—A travers la presse, 419.—Petite chronique, 420.

FÊTES DE LA SEMAINE.

Dimanche,	3	mai	—Invention de la Ste Croix.
Lundi,	4	"	—Ste Monique.
Mardi,	5	"	—S. Pie V.
Mercredi,	6	"	—Vigile, S. Jean devant la Porte-Latine.
Jepdi,	7	"	—Ascension.
Vendredi,	8	"	—Apparition de S. Michel.
Samedi,	9	"	—S. Antonin.

Restaurateur de Robson.



Marque de Commerce.

Cette préparation est hautement recommandée par des personnes compétentes, Plusieurs Médecins et autres.

En vente partout — 50 centins la bouteille.

L. ROBITAILLE, Propriétaire.
Joliette, P. Q., Canada.

OFFICES DES ÉGLISES DE QUÉBEC.

BASILIQUE N.-D. DE QUÉBEC

Messes basses le dimanche à 5h., 6h., 7 h., 8h.—Grand'messe à 10h.; Vêpres à 7 h.

EGLISE DE LA BASSE-VILLE.

Messes basses le dimanche à 6. 20 h., 7 h.—Salut, 7 h.

EGLISE SAINT-ROCH.

Messes Basses le dimanche à 6. 7, 8, 9.—Grand'messe à 10 h.—Catéchisme à 1 h., Vêpres à 2 h.

CONGRÉGATION DE ST-ROCH.

Messe basse pour Congréganistes à 6½ h. — Grand'messe à 10 h.; Vêpres à 2 h.; Sermon et Salut à 7 h.

CONGRÉGATION DE LA HAUTE-VILLE

Messes basses à 5½, 6 et 7 h.—Sermon et Salut à 5 h.

EGLISE S. JEAN-BAPTISTE.

Messes basses à 5½, 7 et 8 h.—Grand'messe à 9½ h.; Catéchisme à 1 h.—Vêpres à 2 h.—Archiconfrérie à 7 h.

EGLISE SAINT-SAUVEUR.

Messes basses le dimanche à 5½, 6½, 7½ et 8½.—Grand'messe à 9½.—Vêpres à 2 h. et Archiconfrérie à 7 h.

CHAPELLE N.-D. DE LOURDES.

Messes basses le dimanche à 6 et 7 h.

LA

SEM AINE RELIGIEUSE

DE QUEBEC

LA VIE CHRÉTIENNE

Être chrétien, c'est croire et professer la religion chrétienne, conformer sa vie à ses croyances, croire et pratiquer les huit béatitudes, avoir un grand respect pour l'Eglise et ses commandements, avoir plus de modestie et de charité que les mondains, éviter les occasions du péché, pratiquer l'esprit de sacrifice et se montrer un fidèle disciple de la croix.

Ces marques du vrai chrétien démontrent que beaucoup en ont le nom sans l'être. On n'est pas chrétien si on ne pratique en fait de religion que les points les plus commodes ; si un sourire, un regard, un mot suffisent pour empêcher de faire son devoir ; si on reste étranger à la fréquentation des sacrements ; si nos lectures sont mauvaises ; si les conversations sont sans charité ; si la mise est mondaine et même immodeste ; si dans tout l'ensemble de la conduite on ressemble à un païen honnête et respectable dans ses actes extérieurs.

Celui qui n'est pas chrétien réellement, se damne en damnant les autres par son mauvais exemple. Vivant sans Dieu, il risque fort de mourir sans Dieu ; car la mort, on le voit tous les jours, est l'écho de la vie. La sainte écriture compare sa vie à la vigne ingrate, à l'arbre stérile, au serviteur paresseux et à l'ouvrier infidèle. Puisque Dieu nous a procuré le don inestimable de la foi, menons donc une vie chrétienne.

Chronique de la "Semaine Religieuse"

L'Angleterre possède à l'entrée du Golfe Saint-Laurent une petite colonie, qui a nom Terre-Neuve, et qui n'est pas loin de faire son désespoir. Depuis un an en particulier, ces insulaires ne déroa-gissent pas ; et pour peu que cela continue, Terre-Neuve pourra avec raison être appelé l'île des mécontents. Ils bourent les

Français qu'ils voudraient chasser de ces parages ; ils boudent le Canada qui a fait manquer un projet de traité avec les États-Unis ; ils boudent l'Angleterre qui refuse de sanctionner toutes leurs prétentions. Bref, ils boudent tout le monde, et sont d'une humeur rien moins qu'aimable. Malgré cela, ou plutôt à cause de cela, parlons un peu de Terre-Neuve, puisque ce petit coin de terre a pour le moment le privilège d'occuper l'attention publique.

Découverte en 1497, par Jean Cabot, Terre-Neuve n'est pas encore complètement connue. Le fait pourrait paraître surprenant, si on ne songeait que l'on n'habite à Terre-Neuve ou que l'on ne s'y rend que pour s'y livrer à la pêche des phoques ou de la morue. Les habitations ne s'élèvent donc qu'à proximité des côtes, et on ne s'occupe guère de pénétrer dans l'intérieur qui n'a pas même de routes.

Terre-Neuve est une colonie qui a son gouvernement local, et qui jouit d'une indépendance presque complète, comme la plupart des colonies de l'Angleterre. Mais si elle continue de faire l'enfant terrible, la mère pourrait bien serrer davantage le lien colonial, et prendre les moyens de lui faire comprendre que tous les traités ne sont pas bons à déchirer. Le gouvernement de Terre-Neuve subit-il en cela l'influence d'un génie malfaisant ? Nous ne sommes pas loin de le croire, nombre de faits nous confirment dans l'opinion que les États-Unis sont décidés à faire la vie dure à l'Angleterre et au Canada. Ce qui semble certain dans tous les cas, c'est que les pêcheries de Terre-Neuve ont pour la France une importance qui la décidera difficilement à sacrifier des droits séculaires et incontestables. (1) Quelques chiffres permettront de s'en faire une idée. Le produit annuel des pêcheries de Terre-Neuve est estimé en moyenne à près de 4 millions de quintaux, représentant environ 150 millions de morues et 16 millions de piastres. Dans ces totaux, la part de la France est représentée par environ 500,000 quintaux, rapportant quatre millions de piastres. Ajoutons à cela que cette pêche sur les bancs de Terre-Neuve est la meilleure école de marine, et on comprendra que les grosses colères des insulaires ne feront pas reculer les Français.

Disons ici, en passant, que le nombre des pêcheurs pour la France entière est d'environ 80,000, montant en moyenne 24,000 bateaux ; que le montant brut du produit de la pêche s'élève à plus de 16 millions de piastres, et que cette grande industrie nationale a au jeu un capital de 13 millions de piastres. Ces

(1) La France a cependant consenti à soumettre cette question à l'arbitrage.

chiffres bien entendu ne s'appliquent pas seulement aux pêcheries de Terre-Neuve, mais à toutes les pêcheries de la France. (1)

C'est au mois d'avril que les navires français arrivent à Saint Pierre et Miquelon pour s'approvisionner d'appâts dont le nom générique est la "boëtte". Cet appât diffère de nature suivant la saison. Aux mois de juin et juillet, on se sert d'un petit poisson appelé le capelan, et tellement abondant sur les côtes de Terre-Neuve, au commencement de l'été, qu'on le ramasse par charretées. Ce qui n'est pas vendu comme appât sert d'engrais. A la fin de juillet, le capelan disparaît et est remplacé par l'encornet, animal de la famille de la sèche. Les pêcheurs ayant épuisé leur provision de capelan reviennent alors, se débarrassent du produit de leurs pêches et repartent munis d'encornet. Ils reviendront une seconde fois à la fin d'août. C'est alors au tour du hareng de servir d'appât. Cette fois, les bâtiments français ne doivent plus revenir et transportent directement en France le produit de leur troisième campagne. La morue de la troisième campagne, salée et non séchée, est désignée sous le nom de morue verte.

Quelques détails sur la manière dont se fait la pêche à la morue ne seront pas sans intérêt.

La pêche de la morue se pratique soit sur les bancs de Terre-Neuve, soit sur les côtes du Labrador. Le grand banc, à l'est de l'île, mesure 600 milles de longueur et 300 de largeur. C'est là que la morue abonde. On peut dire qu'il y a là une inépuisable réserve, puisque depuis près de quatre siècles on les pourchasse dans ces parages et que, malgré la collaboration indiscrète des monstres marins qui en détruisent bien plus que lui, le pêcheur est assuré chaque année d'une abondante moisson. Rude métier d'ailleurs que celui de pêcheur de morue. Les vieux navires employés à cette pêche jettent l'ancre en pleine mer, hors de vue du rivage. Chaque matin, les embarcations du bord, montées par trois ou quatre hommes, partent à la recherche du poisson, mais n'en reviennent pas toujours.

Le moyen le plus simple de pêcher la morue est la ligne garnie d'une amorce. Mais, quoique l'animal soit d'une grande voracité, il arrive parfois que, très gras, il se laisse moins facilement aller à la tentation de gober l'appât qui lui est offert. On emploie alors soit la seine, soit le *dultow*. La seine est un filet dont la longueur

(1) Pour le Canada, le nombre des pêcheurs est de 67,000, et celui des bâtiments de pêche, de 31,196. Le montant brut du produit de la pêche est en moyenne chaque année de 10 millions de piastres, et le capital placé dans cette industrie est d'un peu plus de 5 millions de piastres.

varie entre cent et cent-vingt brasses et dont la largeur, au centre, est de cinquante à cent pieds. Projetée sur le poisson, puis réservée, il n'est pas rare qu'elle ramène 40 ou 50 tonnes de poissons. Le *bultow* est une corde munie de plusieurs centaines de lignes amorcées. On le pose sur les bancs ou sur les côtes à l'entrée des baies, et on le laisse là toute la nuit, gardé par une ancre ou une bouée.

La pêche terminée, le pêcheur regagne la côte et transporte dans son habitation le produit de sa pêche. Le foie est enlevé, égoutté dans un vase et mis de côté pour la fabrication de l'huile. Placées à part, la tête et les entrailles sont destinées à servir d'engrais. On conserve également la langue, fort appréciée de certains gastronomes. Ce qui reste de l'animal passe alors entre les mains d'un second opérateur, chargé de l'ouvrir en le fendant le long de l'épine dorsale et de faire sauter l'arête. Le salcur entre alors en fonction, enlève par un lavage les dernières traces de sang, saupoudre le poisson d'une couche de gros sel et le dispose en piles sur le plancher. Au bout d'un certain temps, les tas sont défaits, la morue lavée est transportée sur une plate-forme pour sécher. La disposition de l'appareil est telle que l'air circule librement au-dessous comme au-dessus du poisson. Les précautions les plus minutieuses sont nécessaires pendant cette période. Enfin, arrivée au degré de siccité voulue, la morue est transportée sur les cales des commerçants qui la trient en quatre qualités différentes ; c'est alors qu'elle est livrée à la consommation.

L'homme pourra-t-il avec le temps arriver à dépeupler l'Océan ? Il est permis d'en douter, car les espèces les plus utiles semblent être organisées pour survivre à une destruction en masse. Ainsi on a compté plus de 60,000 œufs dans un hareng, et on prétend que la morue en pond annuellement plus de 9 millions. Mais il y a des poissons, comme les cétacés, d'une fécondité restreinte que la chasse sans merci finit par éteindre. Ainsi la baleine devient de plus en plus rare ; le dugong, espèce de sirène, aura complètement disparu dans un siècle ; et les stellères, connues à peine depuis 100 ans, n'ont plus déjà de représentant dans le détroit de Behring où elles pullulaient autrefois.

Plusieurs fois aussi, on a constaté la disparition, au moins locale, de certaines espèces plus petites et très abondantes d'abord. La Manche, l'Atlantique et la Méditerranée ont beaucoup perdu de leurs richesses d'autrefois. Il importe dans cette question d'établir une distinction capitale entre les espèces qu'on peut appeler de *rivage*, qui se reproduisent et grandissent aux mêmes

lieux, et les espèces qu'on peut appeler de *haute mer*, pour éviter le mot technique *pélagiques* que bien peu comprendraient. Pour ces dernières, rien n'a encore démontré leur diminution réelle. Quant aux premières, que leur genre de vie et leur organisation astreignent à vivre dans les faibles profondeurs, il est clair que si ces pêcheries ne sont pas réglementées par une législation sévère, on s'expose à faire tarir une source de richesses inépuisables si on n'accorde pas une protection suffisante aux espèces, sédentaires ou non, qui viennent frayer sur la zone côtière.

CATHOLIQUES ET PROTESTANTS

Le passage de Sarah Bernhardt à Montréal a fourni à un chroniqueur du *Courier du Canada* l'occasion d'émettre des réflexions que pas un homme sensé ne désavouera. S'il est vrai que toutes les pièces jouées étaient mauvaises, à l'exception d'une, il est triste de constater qu'une bonne partie de l'auditoire de chaque représentation était catholique, et que la plupart des journaux catholiques se sont mis, sans réserve, au service et à la dévotion de la fameuse actrice. On dit quelquefois que le protestantisme est commode pour vivre. C'est très vrai ; mais, avouons-le franchement, les principes catholiques, tels que mis en pratique par un bon nombre, ne sont guère gênants, ni moins commodes.

Les protestants qui vivent à côté de nous, et que la conduite d'une foule de catholiques confirme davantage dans leurs croyances, raisonnent certainement mal. Les individus ne sont pas la religion. Il ne s'ensuit donc pas que le Catholicisme et le Protestantisme se valent. Mais, après tout, il est fort naturel et facile de comprendre que les protestants en arrivent à cette conclusion. L'ignorance et l'irréflexion, plus que la méchanceté, espérons-le, sont la cause de ces contradictions entre les croyances et les actes d'une foule de catholiques.

Office de Notre-Dame de Lourdes

Plusieurs de nos lecteurs savent que la S. Congrégation des Rites a approuvé l'Office de Notre-Dame de Lourdes. On sera heureux, sans doute, de lire la traduction des leçons du second nocturne. Nous donnons donc aujourd'hui la première leçon, que nous ferons suivre des deux autres dans le prochain numéro.

1o En la quatrième année depuis la définition dogmatique de l'Immaculée Conception de la Bienheureuse Vierge, aux bords du torrent

du Gave, près de la ville de Lourdes, du diocèse de Tarbes, en France, la Vierge elle-même s'est montrée plusieurs fois dans une anfractuosité de rocher, au-dessus de la Grotte de Massabielle, à une jeune fille, appelée Bernadette dans l'idiome populaire, très pauvre, il est vrai, mais candide et pieuse. L'aspect de l'Immaculée Vierge respirait la jeunesse et la bonté ; elle était vêtue d'une robe et d'un voile blancs comme la neige, et portait une ceinture bleue ; ses pieds nus étaient parés d'une rose d'or. Le premier jour de l'apparition qui était le onzième de février, en l'an mil huit cent cinquante-huit, Elle apprit à la jeune fille à faire dignement et pieusement le signe de la croix et, prenant en main le chapelet qui auparavant tombait suspendu de son bras, elle l'encouragea par son exemple à la récitation du Saint Rosaire : ce qu'Elle fit aussi pendant les autres apparitions. Le jour de la seconde apparition, la jeune fille, redoutant une ruse du démon, jeta, dans la simplicité de son cœur, de l'eau bénite vers la Vierge : mais la Bienheureuse Vierge, avec un doux sourire, lui montra un visage plus bienveillant. Lorsqu'Elle lui apparut pour la troisième fois, elle invita la jeune fille à venir à la Grotte pendant quinze jours. Dès lors, elle lui parla souvent et l'exhorta à prier pour les pécheurs, à baiser la terre et à faire pénitence : puis elle lui ordonna de dire aux prêtres qu'on devait lui bâtir là une chapelle et qu'on devait y venir en processions solennelles. De plus, Elle lui donna l'ordre de boire de l'eau et de se laver à la fontaine qui était encore cachée sous le sable, mais qui bientôt allait jaillir. Enfin, en la fête de l'Annonciation, la jeune fille, demandant avec instance le nom de Celle qui tant de fois avait daigné lui apparaître, la Vierge, rapprochant les mains sur sa poitrine, et levant les yeux vers le ciel, lui répondit : " Je suis l'Immaculée Conception."

20 La renommée des bienfaits qu'on disait avoir été reçus par les fidèles dans la Grotte sainte, grandissait sans cesse ; on voyait aussi augmenter de jour en jour le concours des hommes attirés à la Grotte par la vénération pour ce lieu. Aussi, poussé par la célébrité des prodiges et par la candeur de la jeune fille, l'évêque de Tarbes, quatre ans après les événements précités et à la suite d'un examen juridique des faits, reconnut dans son jugement que les caractères de l'Apparition étaient surnaturels et autorisa le culte de la Vierge Immaculée dans cette même Grotte. Bientôt une chapelle y fut bâtie ; à partir de ce jour, soit pour accomplir un vœu, soit pour présenter des prières, des foules presque innombrables de fidèles y accoururent chaque année de France, de Bel-

gique, d'Italie, d'Espagne, des autres contrées de l'Europe et même des régions éloignées de l'Amérique, et le nom de l'Immaculée de Lourdes devint de plus en plus célèbre par tout l'univers. L'eau de la fontaine, portée dans toutes les parties du monde, rend la santé aux malades. L'univers catholique reconnaissant pour tant de bienfaits, y a élevé des monuments sacrés d'un travail merveilleux. Des étendards sans nombre, témoignages des bienfaits reçus, et qui ont été envoyés par les cités et les nations, forment au temple de la Vierge une parure admirable. Là, comme sur son trône, la Vierge Immaculée est honorée sans interruption : le jour par les prières, le chant religieux et d'autres cérémonies solennelles ; la nuit par ces processions sacrées dans lesquelles des foules presque infinies de pèlerins s'avancent à la lumière des cierges et des flambeaux et chantent les louanges de la Bienheureuse Vierge.

Ces pèlerinages ont réchauffé la foi refroidie de notre siècle, ont donné du courage pour professer la loi chrétienne et ont fait grandir d'une façon merveilleuse le culte de la Vierge Immaculée, comme tout le monde le connaît. Dans cette admirable profession de foi, le peuple chrétien a pour chefs les prêtres qui y amènent leurs peuples. Les évêques eux-mêmes visitent souvent le saint lieu, président aux pèlerinages et assistent aux fêtes les plus solennelles. Il n'est pas très rare de voir s'en approcher, comme d'humbles pèlerins, les princes de l'Eglise Romaine, revêtus de la pourpre. Les Pontifes Romains eux-mêmes, dans leur dévotion pour l'Immaculée de Lourdes, ont comblé le saint temple des dons les plus magnifiques. Pie IX l'a honoré en lui accordant des indulgences, le privilège d'une Archiconfrérie et le titre de Basilique mineure. Il a aussi voulu faire couronner solennellement, par son Nonce apostolique en France, la statue de la Mère de Dieu qu'on y vénère. Léon XIII à son tour l'a comblée d'innombrables bienfaits ; il a accordé des indulgences sous forme de Jubilé lors du vingt-cinquième anniversaire de l'Apparition, a encouragé les pèlerinages par son autorité et sa parole, et a fait faire en son nom la dédicace solennelle de l'Eglise du Rosaire. Il a mis le comble à ces bienfaits si grands, en daignant permettre, sur la demande d'un grand nombre d'évêques, de célébrer par un Office et une Messe propres une fête solennelle sous le titre de l'Apparition de la B. V. Marie Immaculée.

L'OUVRIER ET LA CROIX.

Un brave ouvrier passait devant une croix.

Il salua respectueusement.

—Sais tu, lui dit un camarade, que le Conseil municipal de X... a fait abattre la grande croix planté sur la place, devant l'église ?

Dieu veuille que pareille fantaisie ne passe pas bientôt dans la tête de nos conseillers !

—Ecoute, répondit le premier :

Une municipalité qui se respecterait devrait bien y regarder à deux fois avant d'abattre une croix.

Je suis chrétien, moi, Dieu merci ! Eh bien ! je ne puis passer là, devant ce modeste gibet, sans me rappeler que le Conseil municipal de Jérusalem y avait fait clouer, un jour, un brave ouvrier de Nazareth. Et ça me console de penser que cet ouvrier valait mieux que tous ceux qui l'avaient mis là. Que voulez-vous ? J'ai un faible pour les braves ouvriers. Je suis de la partie, après tout.

Et puis, tu comprends, rien qu'à voir cette croix, ça vous fait penser à tout plein de bonnes choses.

S'en va-t-on au magasin ? La croix vous dit : " Prends patience et ne grince pas trop des dents contre les commis et les négociants. "

N'a-t-on rien à faire ? La croix vous répète : Ne vends pas ton Dieu pour avoir du pain. Ne fais jamais comme Judas.

Va-t-on voter ? " Attention ! dit la croix, quoi qu'il arrive, ne vote pas pour Barrabas. "

Et quand on voit la moitié du monde qui trompe l'autre :

" Que veut-tu ? dit la croix, j'étais, moi aussi, entre deux larcons, sans compter ceux qui étaient par devant ou par derrière. "

Et puis, si l'on est insulté, raillé, vilipendé, si on a le cœur gros, si on pleure, la croix vous ouvre là-haut ses deux bras ; on dirait le bon Dieu qui veut nous embrasser. Ce que le cœur ressent alors, on ne le dit pas.

Enfin, quand nous nous promenons, tristes et agacés d'être toujours les dindons des bavards que nous portons au pinacle et qui nous laissent dans la débîne, nous avons grand besoin de lever les yeux sur la croix et de nous dire en la saluant : " Au moins, il y en a un là haut qui tiendra ce qu'il a promis. " Voilà.

Il me semble donc—et un grand nombre d'autres ouvriers sont

comme moi—que cette croix ne fait de mal à personne. Pourquoi alors voter son renversement ? Quels motifs a-t-on apportés ? Et, s'il n'y a pas de raison pour abattre cette croix, c'est donc la haine, la colère, l'irritation contre elle qui tient lieu de motif ?

Eh bien ! la croix du Calvaire avait aussi des ennemis ; c'étaient Pilate le lâche, Hérode l'adultère, le mauvais larron, les pharisiens, les scribes sans convictions, et une partie du peuple excitée et fanatisée par les faux pontifes de la synagogue. ”

UN ASTRONOME ROMANTIQUE

Les froids rigoureux subis cette année par certains pays jusqu'ici plus privilégiés, ont fait dire à Flammarion que nous retournons graduellement à la période glaciaire. Il appuie cette prétention, non pas sur des observations faites sur tous les points du globe, mais seulement en cinq endroits de l'Europe. La tradition dit que le monde finira par le feu ; c'en est assez pour que Flammarion dise : la fin du monde viendra du froid. Son jargon idio-tico-scientifique dont bon nombre de catholiques ne se défient pas assez, vise à démolir pièce à pièce le dogme catholique. Il procède par insinuations, par allusions, par plaisanteries, rarement par attaques directes, et n'en est que plus dangereux à raison de cela. Voici le jugement que les *Etudes Religieuses* des Jésuites portent sur cet astrologue aussi inexact que populaire :

“ Cet ennemi de Dieu et de la religion, disent-elles, met en son jeu de l'astuce. Rarement il attaque ouvertement : le plus souvent il se cache sous son masque scientifique, et, à propos de tout il sait lancer des traits perfides : dédain, mépris, per-flage, sont ses armes, et ses coups, portés sous des allures hypocrites, n'en sont que plus dangereux. ”

Avis aux admirateurs de bonne foi.

APRES L'ANNEXION

On lit dans le *New-York Catholic News* :

“ L'Eglise catholique du Canada est opposée à l'annexion proposée du Canada aux Etats-Unis. La raison de cette opposition est patente. Dans le parlement du Dominion, dans la Législature, les catholiques ont des droits égaux à ceux des non-catholiques. Les catholiques ont des positions dans les ministères des provinces et de la Puissance.

“ Une fois que le Canada aura été annexé aux Etats-Unis, et qu'ils auront pris place à côté des catholiques des Etats-Unis, pas

un seul d'entre eux ne pourra prétendre à une position dirigeante dans le sénat des Etats-Unis. Un seul à peine aura un siège dans la chambre des représentants ; pas un seul inspecteur d'écoles. Ils devront courir les mêmes chances que les catholiques des Etats Unis.

“ Nous comptons pour un sixième dans la population, mais nous ne sommes qu'un quinzième dans les Législatures des Etats ou le Congrès. La présidence des gouvernements, toutes les hautes positions nous sont fermées par un mur de fer. Quant aux écoles publiques, les protestants en réclament le contrôle exclusif, et l'exercent. Ils ne reconnaissent aucun droit aux catholiques excepté celui de payer des taxes pour des écoles que leur religion désapprouve et condamne.

“ Après l'annexion, les Canadiens-Français seraient dans la même position, et l'annexion serait irrévocable. D'hommes libres qu'ils sont maintenant, ils deviendraient des îlots, des esclaves.

L'ASSISTANCE AUX ENTERREMENTS

Il est impossible de ne pas être péniblement impressionné de la manière dont certains hommes prétendent honorer les morts.

Généralement les invitations conviant au service d'un ami ou d'une connaissance ne font pas défaut, et les invités non plus. Ainsi regardez défilier certains cortèges funèbres. On compte quelquefois plus de 200 personnes, qui ne voudraient pour rien au monde manquer la levée du corps, et se dispenser d'aller reconduire le défunt au cimetière. Mais, la levée du corps faite, bon nombre prennent la tangente en attendant l'absoute, et brillent au service par leur absence.

Il nous semble pourtant qu'on va à un enterrement, non point pour accompagner le corps pendant cinq minutes, faire son apparition devant la famille et disparaître ensuite au moment le plus solennel ! N'est-ce pas plutôt pour prier pour le défunt, et lui dire qu'on ne l'oublie pas devant Dieu.

Il est certain que cette manière d'agir, irréfléchie le plus souvent, est un manquement aux bienséances et une injure à la famille qui, dans sa douleur, compte avec raison sur ceux qu'elle a invités pour implorer la miséricorde divine en faveur de celui qu'elle vient de perdre. Ce fait donne aussi lieu de croire que les invitations ne sont pas toujours faites avec assez de discrétion. Que chacun prenne donc garde de réagir contre une coutume déplorable sous tous les rapports !

CE QU'IL FAUT PENSER DU THÉÂTRE.

Alexandre Dumas, fils, dont les principes en fait de morale sont pourtant bien élastiques, répond comme suit à cette question dans une lettre où il dédie au public une pièce dont il est l'auteur, *La princesse Georges* :

“ Tu n'y as pas mené ta fille ; tu as eu raison.

“ Il ne faut jamais mener sa fille au théâtre, disons-le une fois pour toutes. Ce n'est pas seulement l'œuvre qui est immorale, c'est le lieu. Partout où l'on constate l'homme, il y a une nudité qu'il ne faut pas mettre devant tous les regards, et le théâtre ne vit, plus il est élevé et loyal, que de cette constatation.

“ Nous avons à nous dire là, entre grandes personnes, à qui la vie réelle en a déjà appris long, nous avons à nous dire des choses que les vierges ne doivent pas entendre.

“ Finissons-en donc avec l'hypocrisie de ce mot : “ C'est immoral, ” qui ne saurait s'adresser à nous, et sachons bien que le théâtre étant la peinture ou la satire des passions et des mœurs, il ne peut jamais être qu'immoral, les passions et les mœurs moyennes étant toujours immorales elles-mêmes. ” Ceux, au reste, qui le fréquentent, le savent mieux que qui que ce soit.

A travers la Presse.

On lit dans une correspondance parue récemment dans la *Patrie* :

“ Le prince Charles III avait un fils unique qui lui a succédé dernièrement sous le nom d'Albert Ier. (1)

“ Ce dernier, alors qu'il était prince héréditaire, avait épousé en premières noces une Anglaise de haute noblesse, lady Hamilton, dont l'humeur ne cadrerait nullement avec la sienne.

“ De pénibles explications conjugales amenèrent bientôt la séparation des époux et, subitement, lady Hamilton retourna, sans tambour ni trompette, dans sa brumeuse patrie.....

“ Un beau jour, Charles III déclara tout net son intention de faire rompre le mariage de son fils, et se pourvut devant la juridiction papale. Quelque temps après, un bref pontifical annulait cette union malencontreuse, sous le prétexte original qu'il n'y avait pas eu consentement de la part de l'épouse.

“ C'était bien un peu raide, quand on songe qu'un fils, alors âgé d'une dizaine d'années, était issu du mariage ; mais enfin il faut croire que les princes disposent devant les tribunaux, même ecclésiastiques, d'arguments plus persuasifs que les simples citoyens.”

Nous n'avons pas sous la main les documents nécessaires pour dire si la question de fait est exposée fidèlement, ce dont nous doutons fort. Quoiqu'il en soit, nous devons protester contre les commentaires gratuits et injurieux de ce correspondant ; et l'informer qu'il y a une différence du tout au tout, entre *annuler* un mariage et *déclarer* qu'un mariage est nul, si on a prouvé juridiquement l'existence d'un empêchement dirimant, ou l'absence d'une condition essentielle à sa validité. On ne peut annuler un acte qui a toujours été nul. Dans le cas en question, il peut donc y avoir eu déclaration de nullité, mais non annulation ou dissolution.

(1) Prince de Monaco.

 PETITE CHRONIQUE

Les Quarante Heures auront lieu au Collège de S. Anno, le 3 ; aux Ursulines, le 5 ; à S. Sophie, le 7 ; à la Riv. du-Loup, le 9.

La plus grosse cloche du carillon de la Basilique est devenue impropre au service. Elle avait été donnée en 1774 par l'abbé Mongolfier, vicaire général, et pesait 2255 livres. Ses deux compagnes, données en 1777 par Noël Voyer, colonel et ancien marguillier de N.-D. de Québec, pèsent respectivement 1525 et 1268 livres. Il a été décidé de faire immédiatement l'acquisition d'un nouveau carillon.

Le R. P. Mulloy, O. M. J., est décédé le 17 avril, à S. Sauveur, à l'âge de 87 ans, après 45 ans de vie religieuse.

Mgr Bégin est attendu à Québec cette semaine.

Dans une récente lettre pastorale, l'évêque de Sherbrooke a signalé de nouveau les causes de l'émigration canadienne aux Etats-Unis. Certains journaux franco-américains n'oseront pas le traiter de calomniateur, mais ils en auront bien la tentation.

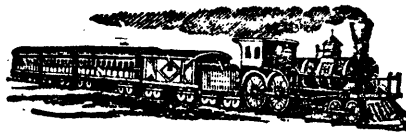
M. J. A. Langlais, libraire de S. Roch de Québec, a ajouté une nouvelle branche à son important commerce. On trouvera chez lui dorénavant : ornements d'église de toute sorte, chapeaux, chasubles, dalmatiques, linge d'église, soieries, etc.

M. l'abbé Ls. Doucet remplace comme vicaire, à S. Casimir, M. l'abbé Galarneau, forcé par la maladie de prendre un repos.

Le nommé Philéas Gervais, qui avait institué une action en dommages de 2000 piastres contre M. l'abbé H. Pâquet, curé de S. Casimir, pour diffamation de caractère, a retiré son action et payé tous les frais. Nos félicitations à M. l'abbé Pâquet. Le plaidoyer écrit avait été préparé par la société légale "Casgrain, Angers et Lavery."

Le vapeur Etoile a été nolisé par M. le curé de S. Casimir, pour un pèlerinage paroissial à Ste Anne de Beaupré, qui aura lieu le 17 juin.

Nos condoléances à M. l'abbé Déziel, curé de St. Michel, à l'occasion du décès de sa mère, dont nous recommandons l'âme aux prières de nos lecteurs.



CHEMIN DE FER

*** * QUEBEC, MONTMORENCY ET CHARLEVOIX * ***

— DE QUEBEC A STE-ANNE DE BEAUPRE —

Commencant *DIMANCHE* le 12 octobre; les trains partiront et arriveront à la *JETÉE LOUISE*, Québec :

TRAINS POUR SAINTE-ANNE :

Laissent Québec la *SEMAINE*, à 7.30 a. m., et 6.30 p. m.
Laissent *STE-ANNE*, à 5.20 a. m. et 2.50 p. m.

LES DIMANCHES :

Laissent Québec, à 7.30 a. m., 1.45 p. m. et 6 00 p. m.
Laissent Ste-Anne, à 5.55 a. m., 12.00 (midi) et 4.00 p. m.
Grande réduction pour pèlerinage de 100 ou plus.

Pour autres informations s'adresser à

G. S. CRESSMAN, Gérant,

W. R. RUSSELL, Surintendant.

GERVAIS & HUDON

IMPORTATEURS D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE

DE FRANCE, D'ALLEMAGNE, DES ETATS-UNIS ET DE FABRIQUE
CANADIENNE

PIANOS :

Heintzman & Cie.,
Wm. Bell & Cie.,
Dominion & Cie.,
Decker Bros. N.-Y.,
Schiedmayer, etc.

HARMONIUMS :

Wm. Bell & cie.,
Dominion & Cie.,
Gornwall & Cie.,
Burdet & Cie.,
S. heidmayer, etc.

MACHINES A COUDRE

NEW WILLIAMS, LE DAVIS (A ENTRAINEMENT VERTICAL.)

COFFRES DE SURETÉ (Safes) VITRINES POUR COMPTOIR.

219, Rue ST-JOSEPH, ST-ROCH, QUEBEC.

Téléphone, 278.

LE CATECHISME des provinces ecclésiastiques de Québec, Montréal et Ottawa, se vend à l'Archevêché de Québec, au prix de \$50.00 le mille. Pour toute commande de moins d'un mille, il faut s'adresser, non à l'Archevêché, mais aux libraires.

" Cette édition, dit S. E. le Cardinal Taschereau, (2e page du catéchisme). est la seule dont il est permis de faire usage dans les provinces ecclésiastiques de Québec, Montréal et Ottawa.

H. A. MARTINEAU

MARCHAND QUINCAILLIER

11, RUE S.-PIERRE, QUEBEC

Nous avons toujours en mains : Peintures, vitres, coutellerie, etc. Toute commande, verbale ou par lettre, est exécutée avec la plus grande diligence, sans qu'il soit nécessaire d'avoir un compte ouvert, ou d'envoyer de l'argent immédiatement. Les membres du clergé sont spécialement invités à nous honorer de leur patronage.

Téléphone 563 | **PIANOS** | Téléphone 563

Nous venons de recevoir directement des différentes MANUFACTURES DE REPUTATION DES ETATS UNIS et du CANADA ci-dessous mentionnées, un grand assortiment de **PIANOS** carrés et droits, de petits et grands formats, fabriqués avec toutes les améliorations modernes et avec les meilleures qualités de matériaux, y compris les bois les plus riches, tels que le Magnolia, l'Acajou, le Noyer Français ondulé, le bois de Rose, etc., etc., etc.

HALLEY, DAVIS & Co..... De Boston | O. NEWCOMB & Co De Toronto
SCHUBERT PIANOS Co..... De New-York | MENDELSSOHN PIANOS Co. " "

EVANS BROTHERS Co. De Ingersoll.

HARMONIUMS-ORGUES ET HARMONIUM DE SALON

De THOMAS & Co. DOHERTY & Co. à un et deux claviers et pédaliers.

Accords de Pianos et Orgues etc. — M. Alfred Hutchison, accordeur pendant nombre d'années de la ci-devant maison BERNARD & ALLAIRE, est attaché à notre établissement où l'on est prié de s'adresser pour ses services.

MUSIQUE NOUVELLE sacrée et profane, vocale et instrumentale, reçue chaque semaine d'Europe et des Etats-Unis.

BERNARD, FILS & Cie, | EDITEURS DE MUSIQUE

COIN DES RUES

ST-JEAN ET STE-URSULE, HAUTE-VILLE.

(En face de M. McWilliam confiseur)

MANUFACTURE DE PERSIENNES EN BOIS
CHARLAND & Cie.,
LAUZON-LÉVIS.

Nous invitons respectueusement le Clergé et les Communautés religieuses à s'adresser à nous quand ils ont besoin de persiennes. Nous fabriquons certainement ce qu'il y a de mieux en ce genre au Canada, comme le prouvent les prix obtenus aux expositions, et comme on peut le constater dans quantité d'églises du Canada et des Etats Unis, et par les échantillons que nous envoyons sur demande. Nos remerciements à MM. les curés qui nous ont honoré de leur patronnage, avec prière d'une nouvelle commande si leurs églises ne sont pas entièrement pourvues.

≡ VIGNOBLES CANADIENS ≡

COMTE D'ESSEX, SANDWICH, ONT.

ERNEST GIRARDOT ET CIE., PROPRIÉTAIRES

Vin de Messe approuvé par S. E. le Cardinal Taschereau et tous les Evêques de la Puissance. Vin de Table ou Claret de première qualité.
Pour prix, etc, s'adresser à Ernest GIRARDOT et Cie, Sandwich, Ontario, ou à M. J.-A. LANGLAIS, Québec.

J.-B. LASNIER ET FILS

MANUFACTURIERS DE CIERGES, NOTRE-DAME DE LÉVIS

SPÉCIALITÉS: CIERGES pour services, pour Quarante-Heures, et pour culte en général; Bougies, veilles, confection de FLEURS et de CROIX EN CIRE, réparation des CHEMINS DE CROIX EN CIRE, VIN DE MESSE et de TABLE de première qualité et recommandé par les analystes.

PRIX RÉDUITS—Conditions de paiement et vente à commission ou par dépôt fait, à la volonté des acheteurs.

N. B.—La maison **LASNIER ET FILS** mérite par son honorabilité la confiance du public.